



RÉVISION DU
SCoT

Réunion des PPA

> 08 février 2018



METROPOLE
SAVOIE



Réunion des PPA

> 08 février 2018

Ordre du jour

- ▶ **La démarche de révision du SCoT** et le contexte local
- ▶ Diagnostic : **principaux enseignements et identification des enjeux**



REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

1 | Démarche de révision

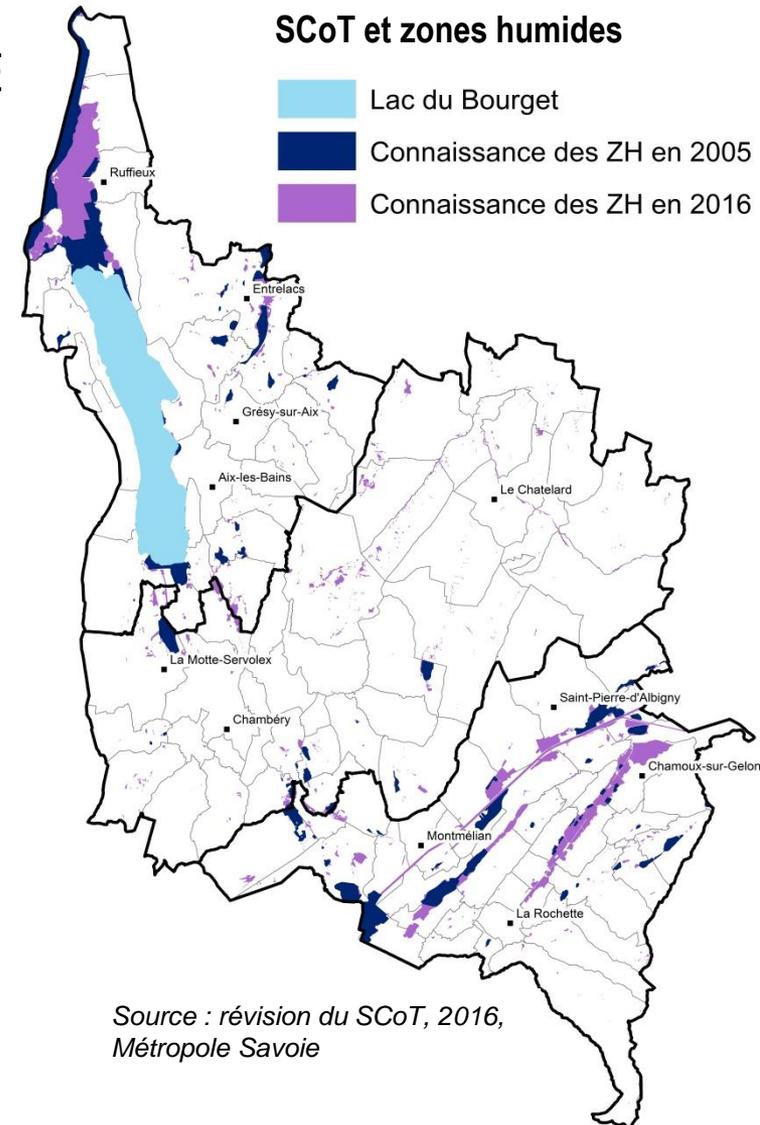
- 1 Rappel des objectifs
- 2 Calendrier prévisionnel et avancement des PLUi

1 Rappel des objectifs de la révision (1/2)



► Une comptabilité à renforcer avec le SDAGE

- Prise en compte des nouveaux PPRI
- Préservation des milieux aquatiques
- Gestion quantitative de la ressource en eau

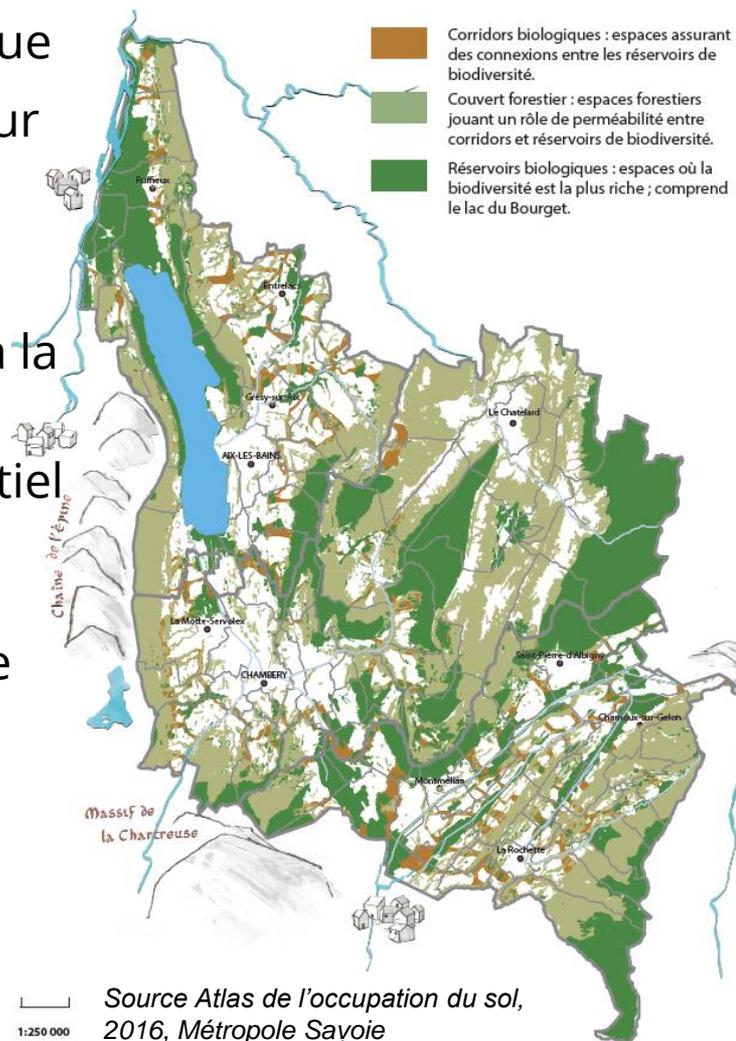


1 Rappel des objectifs de la révision (2/2)

► Les défis du projet de demain

- Adapter le projet économique
- Inscrire les mobilités au cœur du projet jusque dans le territoire rural
- Poursuivre l'économie de foncier, tout en s'adaptant à la réalité des territoires
- Assurer le parcours résidentiel pour tous les ménages
- Veiller à la pérennité des ressources et du patrimoine environnemental

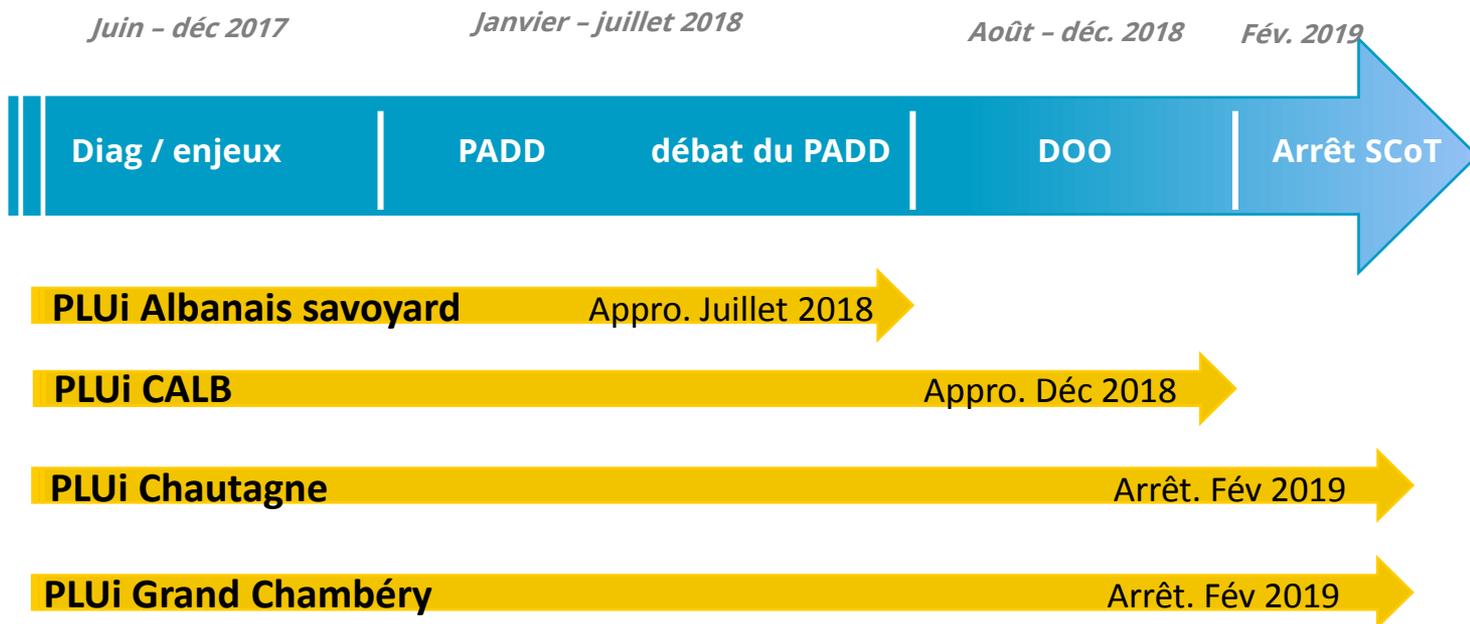
Trame verte et bleue





2 Calendrier prévisionnel

► Coordination SCoT & PLUi



SCoT

Réunion
PPA





REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

2 | Le territoire

Quelques éléments saillants

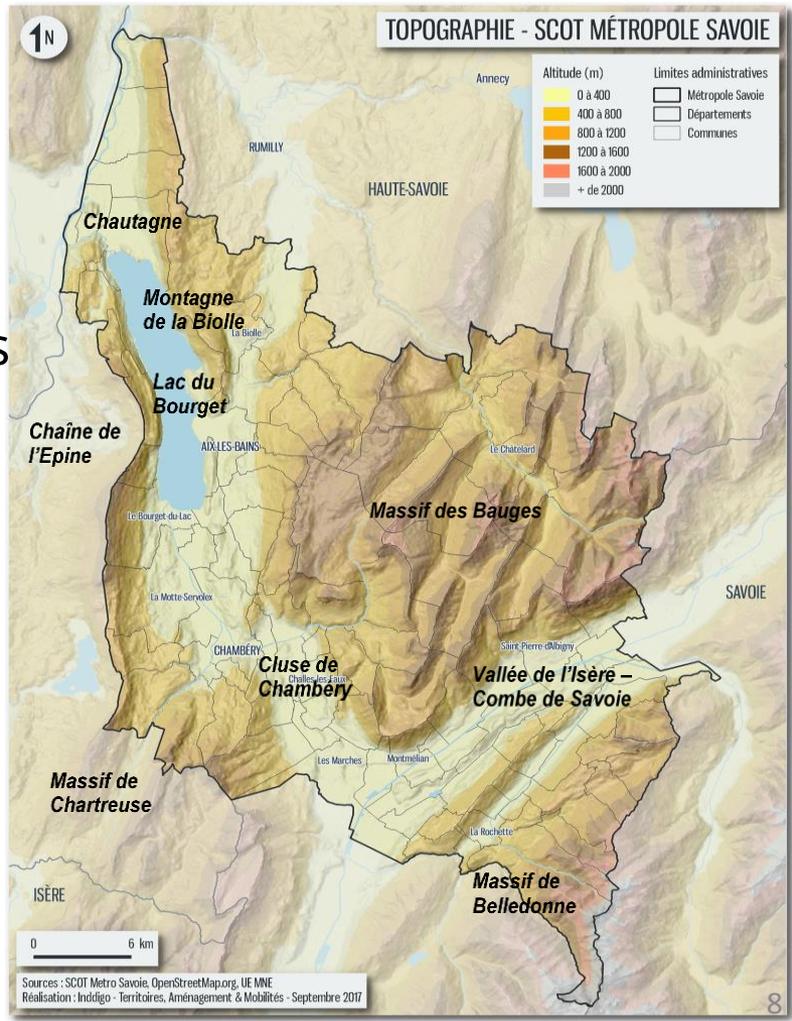
- 1 Contexte géographique
- 2 Dynamique démographique
- 3 Métropole Savoie au sein du sillon alpin

1 Contexte géographique (1/2)



- ▶ Une topographie contrainte
 - 30% de plaine (362 km²)
 - 52% de montagne

- ▶ Des densités de population révélatrices de cette contrainte
 - Grand Lac : 242 hab/km² (hors lac)
 - Grand Chambéry : 252 hab/km²
 - Cœur de Savoie : 108 hab/km²



1 Contexte géographique (2/2)

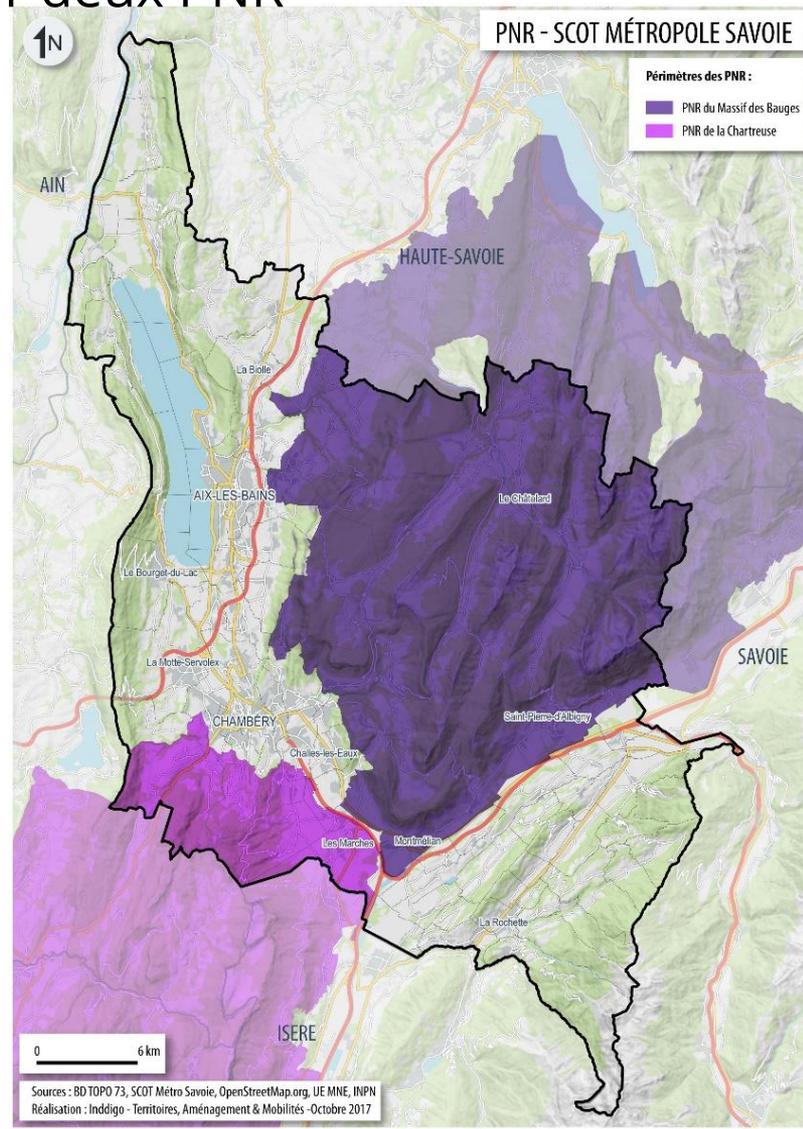
► Un territoire à cheval sur deux PNR

Massif des Bauges

- Cœur de massif au sein du SCoT : problématiques d'isolement et d'accès aux services
- Charte à renouveler
- Label Géopark

La Chartreuse

- Communes du SCoT sur les versants en proximité de la plaine
- Renouvellement de la charte en cours



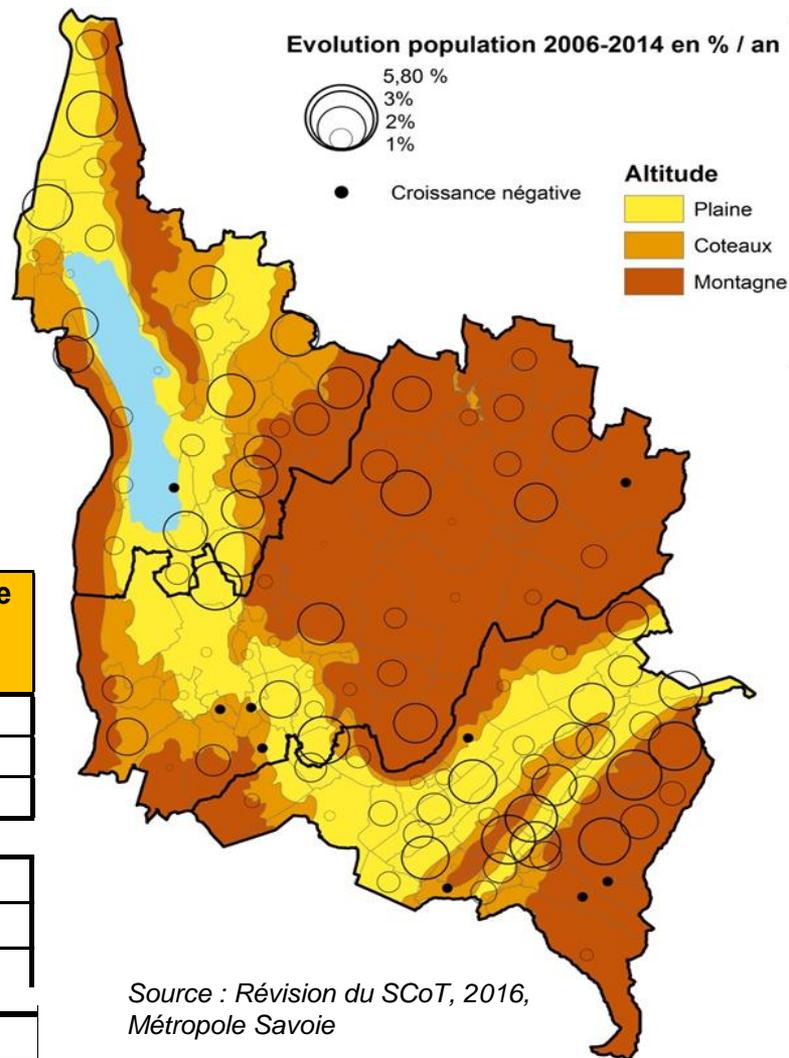


2 Dynamique démographique

► Un territoire attractif

- 241 606 habitants en 2014
- +1% de croissance démographique annuelle

► Des dynamiques de croissance disparates



	Population 2014	Taux de croissance moyen annuel 2006-2014
Ville	101 507	0.6%
Bourg	87 253	1.0%
Village	52 846	1.7%

Plaine	202 758	0.9%
Côteaux	25 872	1.2%
Montagne	12 976	1.4%

Nord	73 665	1.5%
Centre	132 046	0.6%
Sud	35 895	1.2%

Source : Révision du SCoT, 2016, Métropole Savoie



③ Métropole Savoie au sein du sillon alpin

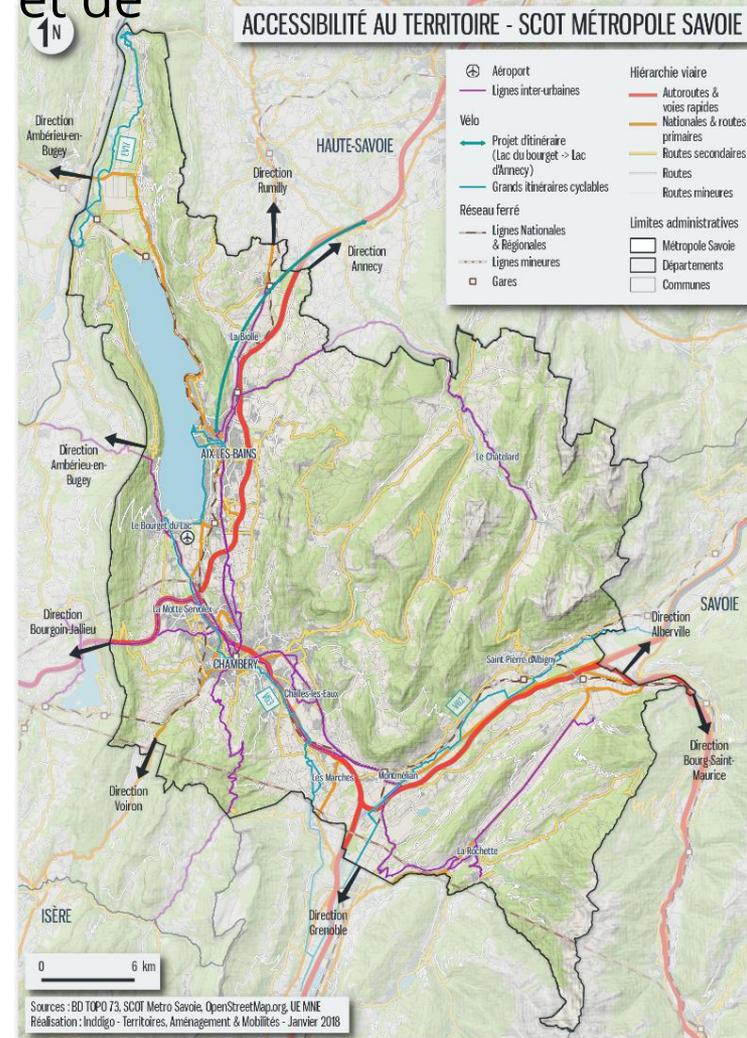
► Une accessibilité remarquable au croisement du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin

→ Deux axes transeuropéens et une position de carrefour renforcée par le Lyon-Turin

→ La ligne de chemin de fer du sillon Alpin avec deux gares accessibles par les trains à grande vitesse

→ L'aéroport Chambéry Savoie Mont-Blanc

→ La proximité des aéroports de Lyon Saint-Exupéry et Genève





REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

3 | Diagnostic

Principaux enseignements &
identification des enjeux

3 entrées pour comprendre le territoire :

- 1 Qualité du territoire
- 2 Organisation et fonctionnement
- 3 Positionnement

3 entrées pour comprendre le territoire



REVISION DU

ISCoT

Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE



► Qualité du territoire

- Risques
- Urbanisation
- Milieux naturels
- Pollutions
- Ressources
- Formes urbaines

► Organisation et fonctionnement

- Démographie
- Mobilités internes
- Equipements, commerces, services
- Logement

► Positionnement

- Economie, emploi, foncier économique
- Agriculture
- Accessibilité externe
- Tourisme



1 Qualité du territoire (1/4)



► Caractérisation des éléments saillants

→ Les forces

- ★ Des grands espaces paysagers identitaires
- Une forte richesse naturaliste avec des espaces remarquables
- ★ Une ressource en eau abondante et de qualité
- ★ Une forte culture sur les énergies renouvelables et un potentiel avéré

→ Les faiblesses

MAIS

- Contraintes liées à la topographie
- Dégradation du paysage par l'urbanisation : conurbation continue dans les vallées, entrées de villes / agglomérations peu qualitatives.
- Forte pression urbaine sur les espaces agricoles et naturels, en particulier dans les secteurs de plaine

MAIS

- Ressource à préserver pour l'avenir et anticipation des nouveaux besoins

MAIS

- Territoire fortement soumis au risque inondation
- Territoire encore très dépendant des énergies fossiles



La consommation de l'espace

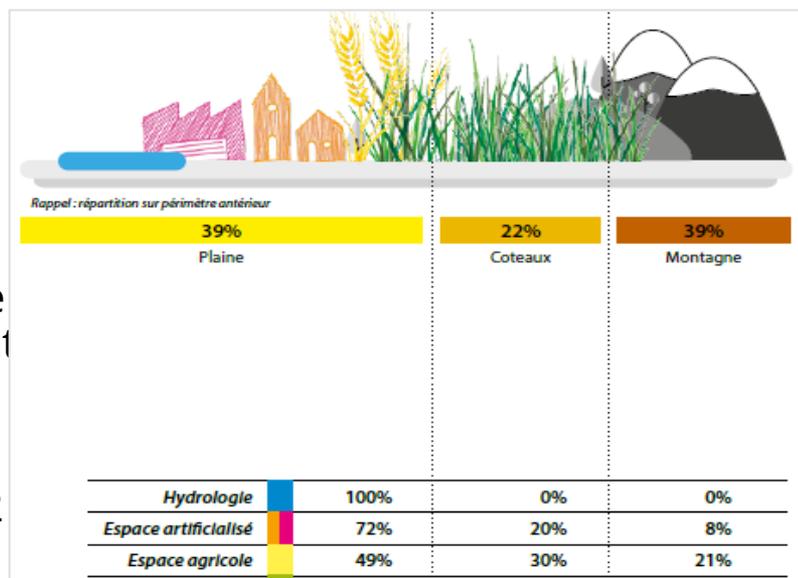


8 février 2018

→ Grande proportion d'espaces artificialisés

- Diminution significative de la consommation d'espace :
 - 1000 m² par habitant / an sur 1970 -2000
 - 430 m²/hab/an sur la période 2001-2013
- 81% de la population sur le secteur plaine, qui concentre les enjeux de développement urbain
- 1 118 ha artificialisés sur cette dernière période, soit 2 fois moins que sur les décennies précédant le SCoT

Répartition de l'occupation du sol par typologie d'espace



Source : Atlas de l'occupation du sol, 2016, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu:

- La conservation de coupures vertes,
- le maintien d'une trame agricole
- la préservation de la biodiversité



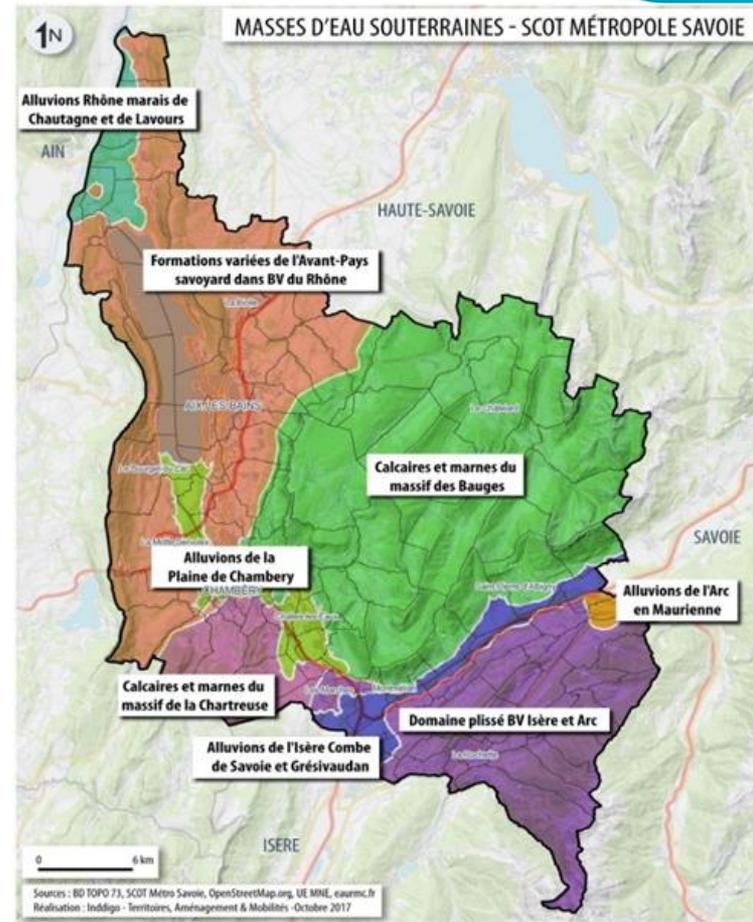
La ressource en eau



8 février 2018

→ Une bonne qualité de l'eau et une ressource suffisante... pour le moment

- 3/4 des communes avec ressources excédentaires
- 10 communes avec bilan déficitaire.
- Scénario prospectif futur :
 - **22 communes avec bilan déficitaire**
 - **19 communes avec bilan limité**
- Prospective potentiellement aggravée avec **les effets du changement climatique**



Ce qui est en jeu:
Une ressource en eau disponible et de
bonne qualité

SCoT

Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE

Le risque inondation



8 février 2018

→ Un risque très présent sur le territoire

- 90 communes du SCOT concernées
- Des PPRI sur presque tout le territoire.
- Territoire à Risques Importants d'Inondation (**TRI**) de Chambéry / Aix-les-Bains : 31 communes (concernées par la Leysse, l'Hyères, le Tillet, le Sierroz et le lac du Bourget).
- Scénario extrême : plus du quart (**26%**) de la population du périmètre TRI est impactée par le risque de l'inondation
 - donnée à intégrer avec les effets attendus du changement climatique

Ce qui est en jeu:
L'urbanisation, existante et future, au regard de la protection des personnes et des biens

Risque inondation ÉTAT EN 2016

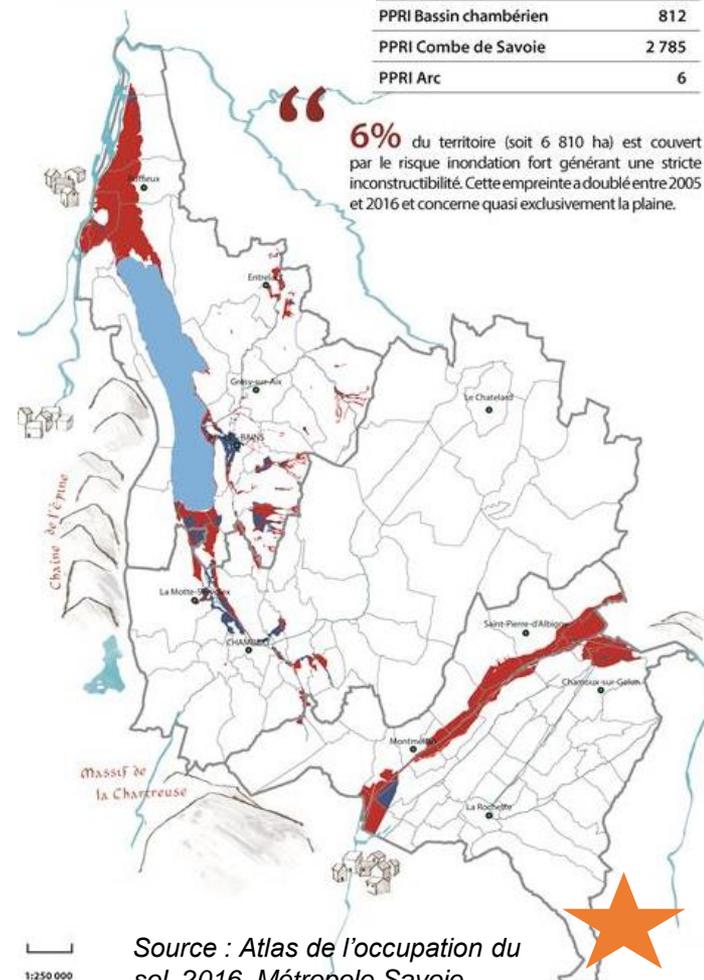
SURFACE EN HA

- Zone non constructible
- Zone constructible sous condition

Non constructible

	Non constructible
PPRI Chautagne	2 440
PPRI Rhône	2
PPRI Bassin aixois	765
PPRI Bassin chambérien	812
PPRI Combe de Savoie	2 785
PPRI Arc	6

6% du territoire (soit 6 810 ha) est couvert par le risque inondation fort générant une stricte inconstructibilité. Cette empreinte a doublé entre 2005 et 2016 et concerne quasi exclusivement la plaine.



Source : Atlas de l'occupation du sol, 2016, Métropole Savoie





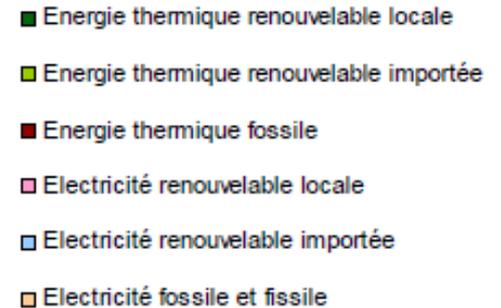
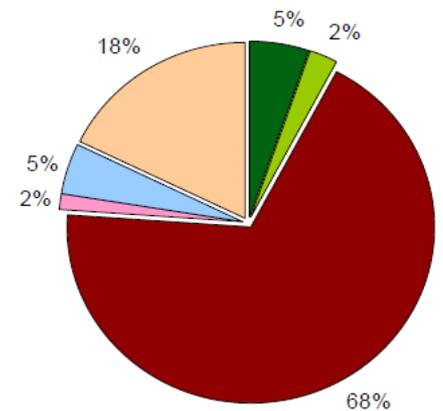
L'énergie

8 février 2018

→ De nombreuses initiatives mais pas encore de résultats à la hauteur des objectifs

- Importantes initiatives de certaines collectivités sur la transition écologique.
- Objectifs nationaux et régionaux non tenables pour 2020.
- Forte dépendance aux énergies fossiles : 87%
- Fort potentiel d'énergie renouvelable : solaire, éolien (13 communes du Nord), biogaz, hydroélectricité, géothermie.

Répartition du mix énergétique 2013



Source : Planification énergétique, 2015, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :
La transition énergétique avec le développement des ressources énergétiques locales et renouvelables

REUNION DU
ISCOT

Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE

1 Qualité du territoire (2/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



LA CONSOMMATION D'ESPACE VERSUS LA PROTECTION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

→ Mettre en évidence la trame verte et bleue

- Déterminer et protéger les grandes coupures vertes, écologiques et paysagères, du territoire
- Préserver les espaces écologiques remarquables, en particulier les zones humides

→ Maintenir l'espace nécessaire au maillage agricole

- Garantir la viabilité des exploitations agricoles, en préservant les terres
- Un rôle particulier du secteur plaine qui conjugue de multiples enjeux de protection des espaces notamment agricoles mais également de développement
- Définir une limite à l'espace urbanisé

REVISION DU
ISCoT

Réunion
PPA



① Qualité du territoire (3/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ FACE A DES NUISANCES ET RISQUES

- Protéger les personnes et les biens du risque inondation
 - Réévaluer les secteurs à enjeu d'urbanisation au regard du risque inondation
 - Définir les axes de requalification au sein des secteurs déjà urbanisés soumis au risque
- Réduire les nuisances de santé publique prioritaires
 - Améliorer la qualité de l'air en jouant sur la répartition modale des transports, la morphologie urbaine, ...
- Et veiller à diminuer les autres nuisances
 - Améliorer le fond sonore des secteurs plaine et en partie des coteaux affectés par le bruit des transports terrestres.
 - Diminuer la pollution lumineuse des deux agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains

8 février 2018



1 Qualité du territoire (4/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES

→ Anticiper les futurs besoins en eau, en particulier au regard de la vulnérabilité climatique

- Sécuriser les réseaux identifiés comme fragiles (Chautagne, Albanais, ...)
- Améliorer la situation des secteurs critiques en approvisionnement (Nord du territoire, le Bourget-du-Lac, communes autour de Montmélian)
- Conditionner le développement urbain à la disponibilité (actuelle et future) de la ressource en eau

8 février 2018



1 Qualité du territoire (4/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES

→ S'engager fortement dans la transition énergétique

- Favoriser les projets énergétiques phares du territoire : boucle d'eau du lac du Bourget, développement /extension de réseaux de chaleur (Chambéry, Aix-les-Bains, Montmélian), valorisation des eaux thermales (Aix-les-Bains, Challes-les-Eaux), ...
- Favoriser le développement des énergies renouvelables : solaire photovoltaïque (bâtiments tertiaires et industriels, résidentiel) et thermique, hydrothermie autour du lac du Bourget, récupération de la chaleur des eaux usées (Aix-les-Bains et Technolac), géothermie dans le secteur Plaine, éolien au Nord du territoire, bois énergie en particulier secteur montagneux, biogaz.
- Développer des formes urbaines et aménagements urbains moins consommateurs d'énergie (en extension ou rénovation urbaine)
- Réduire la dépendance aux carburants fossiles en réduisant la part modale de la voiture, en particulier dans la vallée de l'Isère et dans le secteur dense aggloméré
- Prendre en compte la vulnérabilité énergétique notamment pour les secteurs éloignés des agglomérations : secteur Chautagne/Albanais, secteur la Rochette, secteurs montagneux

8 février 2018





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ Êtes vous d'accord avec ces enjeux ?
- ▶ Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?



② Organisation et fonctionnement (1/3)

► Caractérisation par des éléments saillants

→ Les forces

- ★ Un dynamisme démographique soutenu
- ★ Une construction de logements dynamique et diversifiée
- ★ Une distribution équilibrée des services et équipements sur le territoire
- ★ Un haut niveau d'intermodalité sur le territoire

→ Les faiblesses

- MAIS**
 - Un secteur centre qui peine à renouveler son dynamisme démographique et résidentiel
 - Un développement modéré de certaines petites villes
 - Une population vieillissante et un territoire qui peine à garder ses actifs
- MAIS**
 - Un parc de logements vieillissants, peu adapté à la structure des ménages et peu accessible
 - Un poids non négligeable de la vacance
- MAIS**
 - Une offre commerciale de proximité qui tend à manquer
 - Des espaces de montagne très à l'écart des services structurants
- MAIS**
 - Un réseau viaire structurant qui tend à saturer en période de pointe



8 février 2018

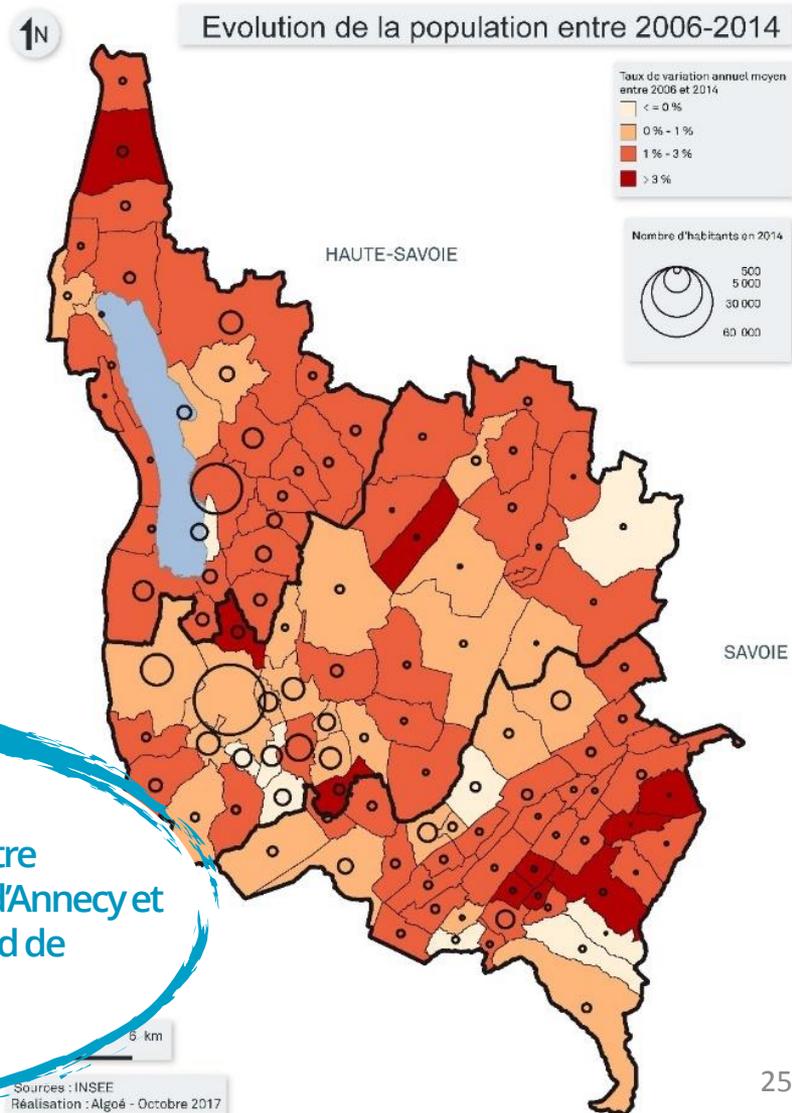


Répartition spatiale de la dynamique démographique



→ Un centre à la dynamique démographique qui s'étirole, un nord et un sud en regain d'attractivité

- Evolution démographique faible sur le secteur centre (0,6%/an)
- Attractivité de Grand Lac et Cœur de Savoie
- Des villes au solde migratoire bas en comparaison du reste du territoire
- Une croissance relativement modérée sur 3 des 4 petites villes du SCoT
- Des villages qui portent une attractivité croissante



Ce qui est en jeu :

- la perte d'attractivité du centre
- Une pression grandissante d'Annecy et Grenoble sur le nord et le sud de Métropole Savoie



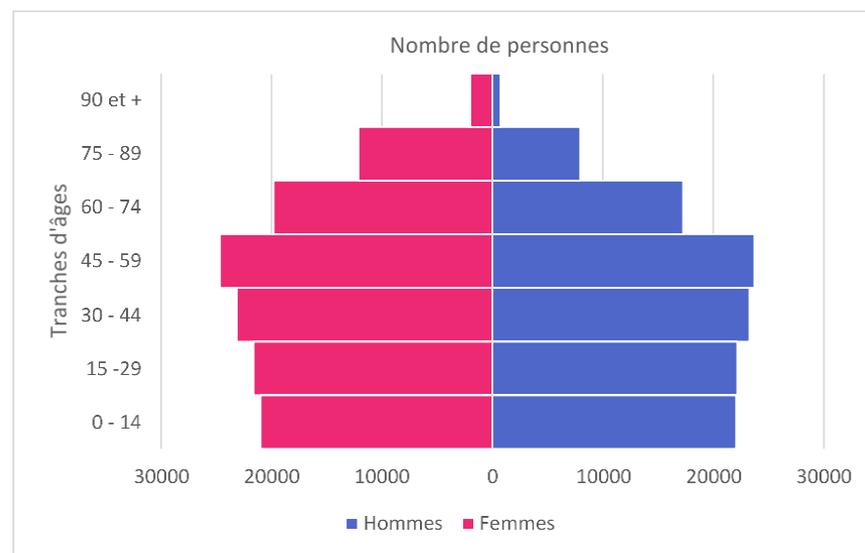
Vieillesse de la population



8 février 2018

→ Un vieillissement de la population marqué, en voie d'accélération

- 25% de la population âgée de 60 ans et plus
- Des signaux d'accélération :
 - Prévisions de croissance : + 70% entre 2006 et 2031
 - Part des 45-59 ans dans la population totale
 - Part des 15-29 qui risque de se réduire avec les difficultés d'accès au logement



Pyramide des âges 2014 de Métropole Savoie, source INSEE, Traitement Algoé

Ce qui est en jeu :

- l'accompagnement du vieillissement
- la maîtrise de cette trajectoire



Une offre de logement inadaptée

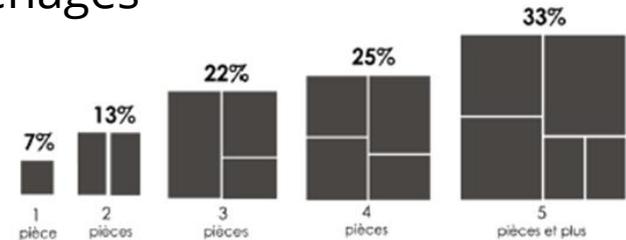


→ Une offre de logement vieillissante et inadaptée à l'évolution de la structure des ménages

- Distorsion croissante entre structure des ménages et composition du parc de logements.
- 10 000 logements vacants (8% du parc) principalement composés d'appartements de petite taille
- 36% des logements vacants le sont depuis plus de deux ans
- Des secteurs particulièrement touchés par cette vacance longue durée : Saint Ours, Presle, Villard d'Héry, Montagnole, la Compote, etc.

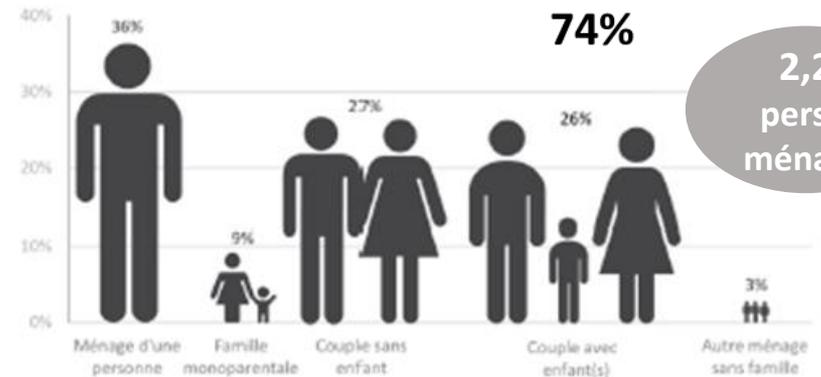
SCoT Métropole Savoie

Logements de 3 pièces et moins



42%

Ménages de deux personnes ou moins



2,2 pers / ménage

Ce qui est en jeu :

- l'adaptation et le renouvellement de l'offre de logements



Un parcours résidentiel difficile, voire gelé

→ Des parcours résidentiels qui s'éloignent des centres urbains

- Des prix élevés dans les deux agglomérations et en progression constante sur Cœur de Savoie
- L'émergence de territoires de report aux profils sociaux distincts
- Un parcours qui se réalise aussi en dehors du territoire : Avant Pays Savoyard

Où les résidents de Métropole Savoie achètent-ils du foncier?

ISCoT

Réunion PPA

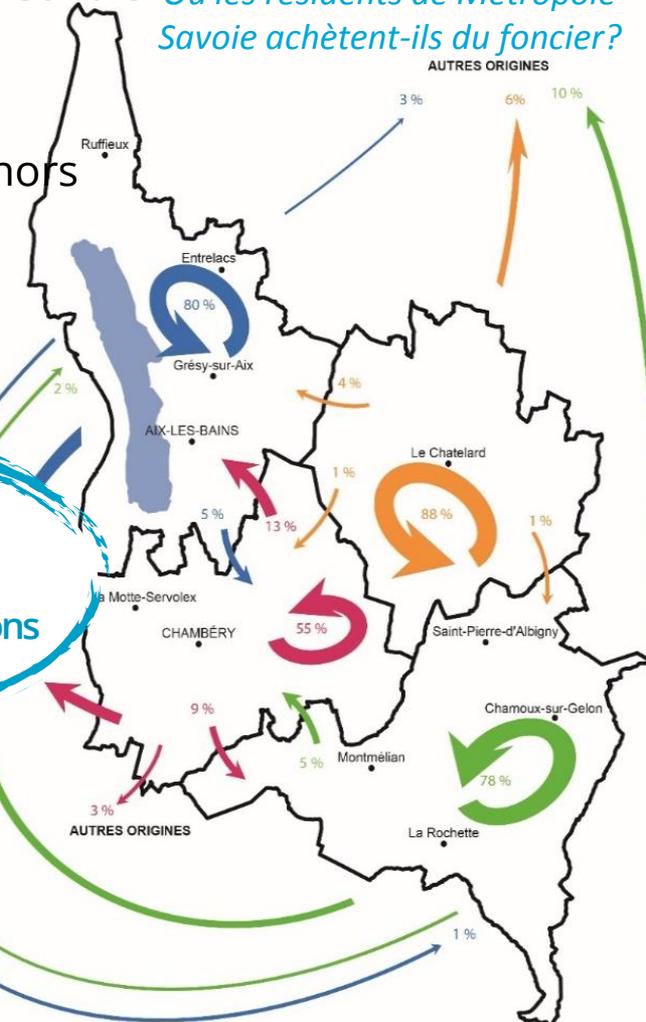
Capacité d'acquisition d'un appartement de 70 m² par le ménage type

Avec un apport de 10 000 €



Ce qui est en jeu :

- la fluidité du parcours résidentiel
- la limitation des différenciations socio-spatiales

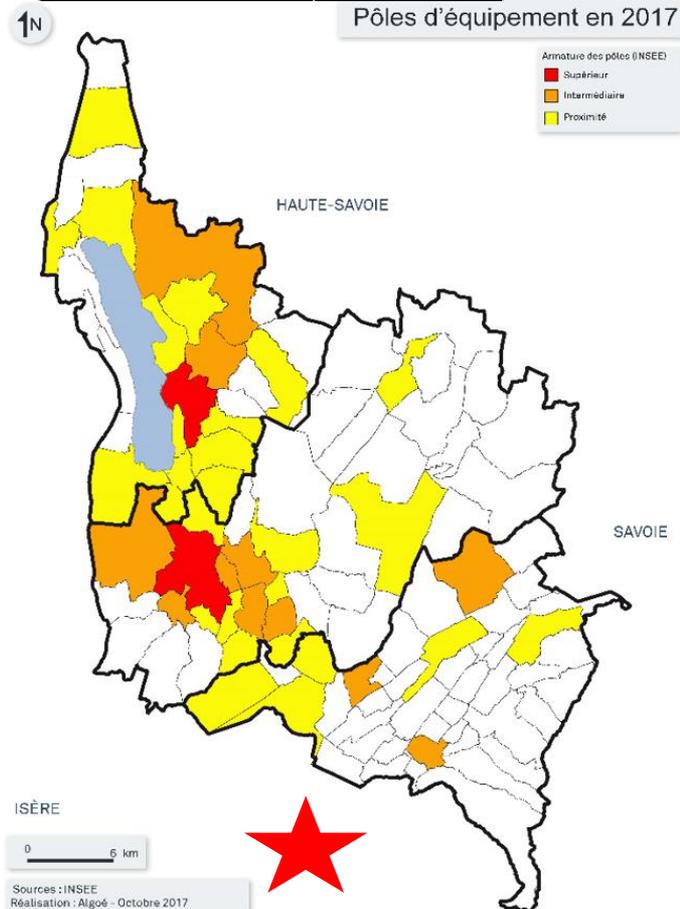


Services et équipements

→ Une répartition des services et équipements cohérente mais une armature commerciale porteuse de déséquilibres

- Des équipements et services bien répartis
- Une concentration des services de la gamme supérieure sur les deux villes centres
- Une offre de commerces qui se développe hors des centralités des communes

Typologie	Nombre d'équipements de proximité
Ville	644
Bourg	637
Village	745



Ce qui est en jeu :

- la dynamisation du tissu commercial dans les centralités
- l'inclusion des territoires de montagne au regard des équipements supérieurs

REUNION DU
ISCOAT

Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE

Mobilités internes

8 février 2018

→ Un réseau routier dont le trafic s'intensifie, des territoires qui s'organisent

- 123 000 déplacements par jour pour le motif travail
- Un usage du train et des transports en commun en augmentation
- Des parcs économiques encore globalement mal desservis en transports en commun
- Une progression du recours à l'écomobilité

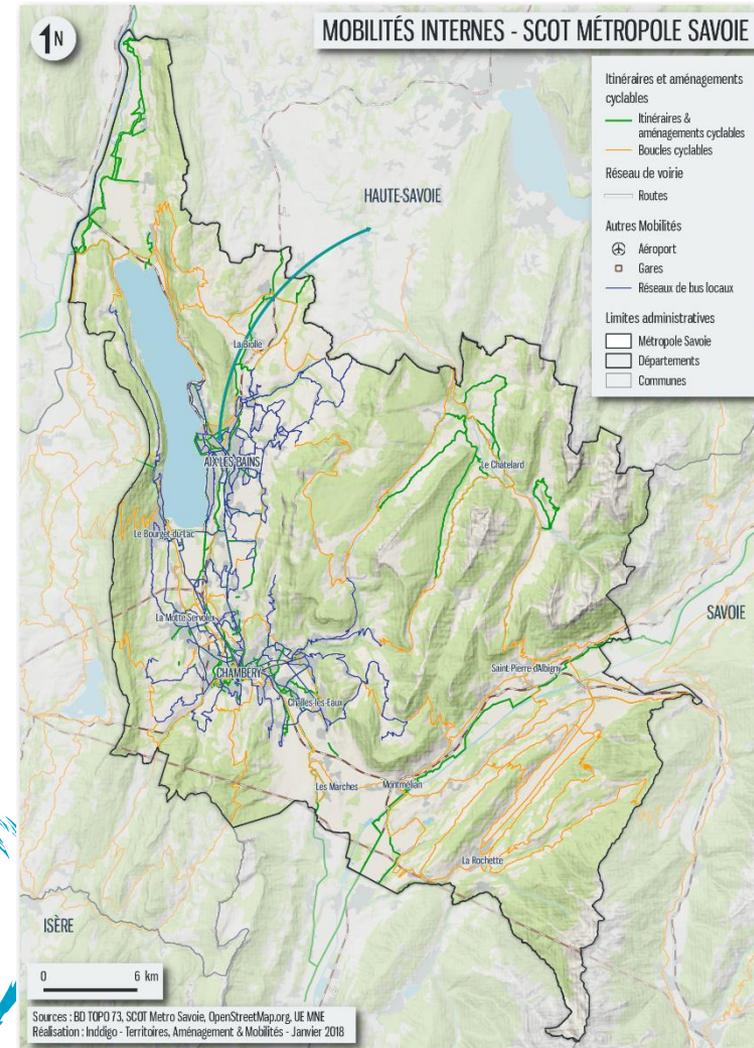
Ce qui est en jeu :

- La pérennité du réseau viaire actuel pour éviter à terme de nouveaux investissements publics
- La diminution du trafic par le déploiement de solutions intermodales



REVISION DU
ISCoT
Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE



② Organisation et fonctionnement (2/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA VITALITE DU TERRITOIRE ET LA COHESION SOCIALE

→ Agir sur le parcours résidentiel de tous les ménages

- Renforcer une offre de logements sociaux et de logements en accession à prix maîtrisé
- Considérer le parc vacant comme un potentiel mobilisable pour loger les ménages
- Travailler à la restructuration et à la rénovation du parc existant
- Favoriser le parcours des primo-accédants et des personnes âgées

→ Mieux gérer les mobilités alternantes dans un bassin résidentiel élargi

- Inciter au report du trafic sur autoroute
- Utiliser le potentiel de haltes ferroviaires
- Favoriser l'intermodalité et les nouvelles pratiques de mobilité

→ Accompagner le vieillissement de la population

- Favoriser le développement de services à destination des personnes âgées
- Mutualiser les équipements sous-utilisés
- Redéployer le commerce de proximité



② Organisation et fonctionnement (3/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA COHESION DU TERRITOIRE

- Revisiter l'armature territoriale pour ancrer les polarités urbaines et parfaire la répartition des services à la population
- **CENTRALITES URBAINES** : revitaliser les centralités urbaines de Chambéry et Aix-les-Bains et leur conurbation, en faire des leviers d'attractivité économique
 - **AXE GRÉSY-SUR AIX/MONTMÉLIAN** : Organiser le développement de cet axe entre fonctions économiques et résidentielles
 - **POLARITES D'EQUILIBRE** : Conforter les polarités d'équilibre La Rochette, Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Entrelacs et le Châtelard sur les Bauges
 - **POLES DE SERVICES** : Structurer des pôles de services en appui notamment du réseau de haltes ferroviaires
- Favoriser la proximité et repenser l'accessibilité des services
- Faire de la montagne un terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes de service
 - Accompagner le développement du commerce de proximité, facilitateur de lien social
 - Rendre possible le télétravail et développer des espaces dédiés en lien avec les gares et dans les centralités des communes.
 - Renforcer le maillage des aménagements cyclables, permettant notamment de renforcer l'usage des modes actifs pour les déplacements inférieurs à 10 km.

8 février 2018





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ **Êtes vous d'accord avec ces enjeux ?**
- ▶ **Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?**





③ Positionnement (1/3)

► Caractérisation par des éléments saillants

→ Les forces

★ Une structure économique qui évolue vers des fonctions métropolitaines et une base industrielle forte

★ Un territoire carrefour au sein du sillon alpin

★ Un territoire riche de ses ressources agricoles et sites touristiques

→ Les faiblesses

MAIS

- Une part d'emplois publics importante
- Une économie de proximité à soutenir pour assurer un équilibre territorial

MAIS

- Une logique de spécialisation à conforter et des infrastructures économiques à adapter

MAIS

- Des infrastructures d'accueil touristiques vieillissantes
- Un modèle de développement des stations de ski fragilisé
- Des pressions fortes sur les terres agricoles de plaine
- Un abandon progressif des espaces agricoles de montagne



Structure économique

8 février 2018

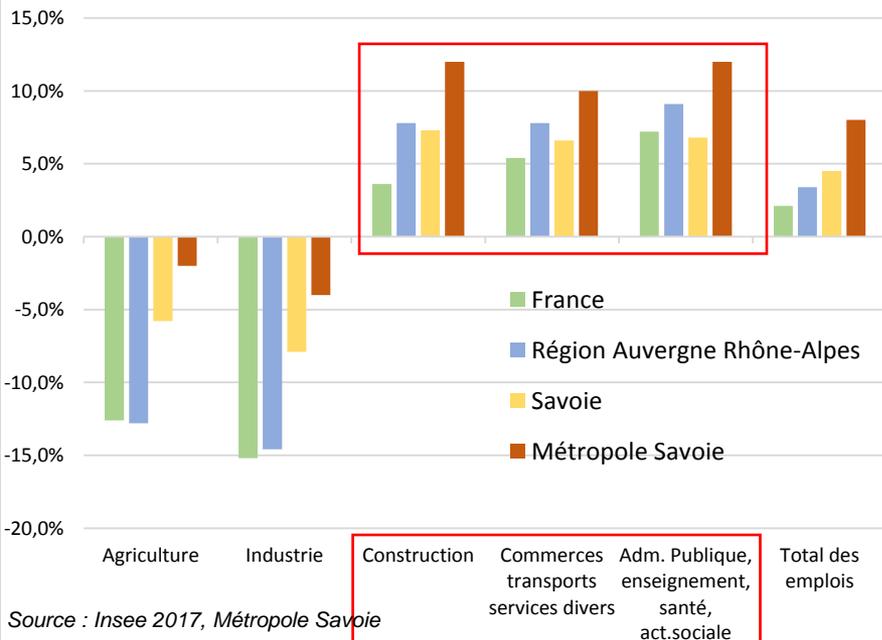


→ Une structure économique évolutive

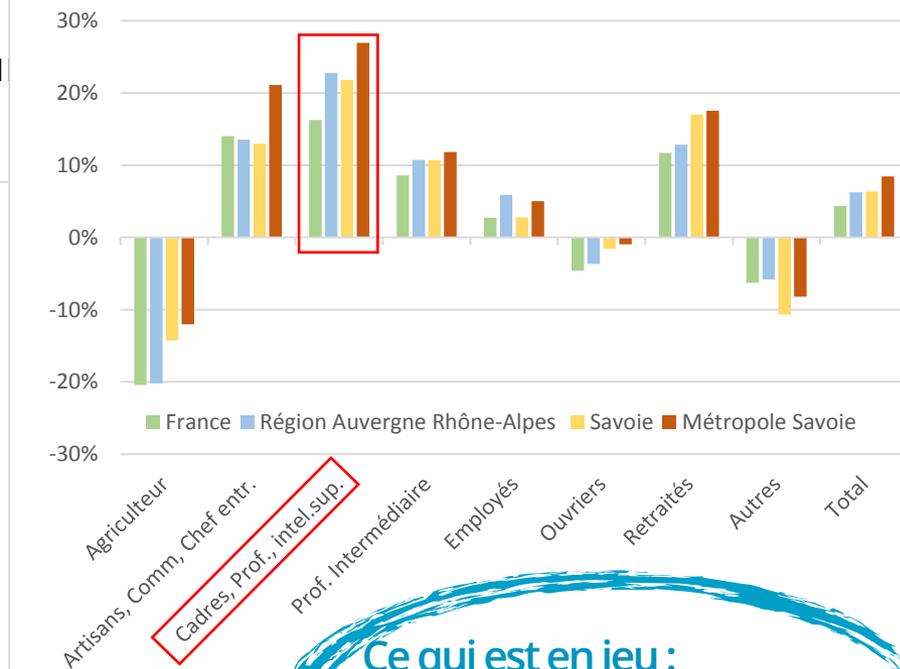
- Progression des CSP cadres et professions intellectuelles supérieures
- Nouveaux relais de croissance dans la santé, l'action sociale, les activités scientifiques et techniques spécialisées
- Une évolution plutôt positive de l'emploi sur Métropole Savoie



Variation de l'emploi entre 2006 et 2014



Variation des CSP entre 2006 et 2014



Source : Insee 2017, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :

- Le positionnement économique du territoire dans le sillon alpin : les filières clés

Structure économique

8 février 2018

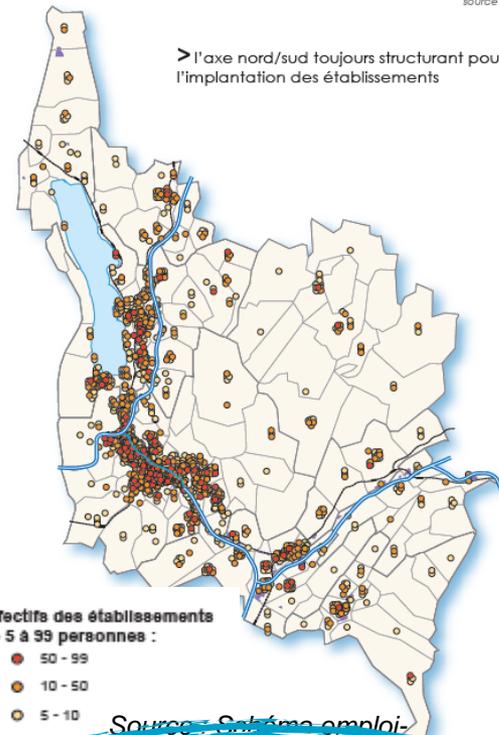


→ Une dynamique économique polarisée sur l'axe Grésy-sur-Aix/Montmélian

- Faible proportion de grandes entreprises
- Dépendance importante à quelques grands donneurs d'ordre

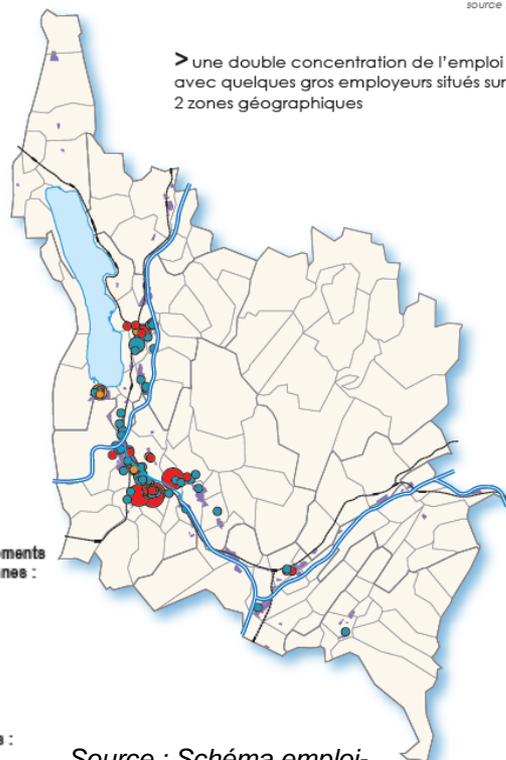
Géolocalisation des établissements de 5 à 100 salariés

source : COFACE 2010



Géolocalisation des établissements de plus de 100 salariés

source : COFACE 2010



Source : Schéma emploi-économie-aménagement du territoire, 2011, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :

- Le dynamisme des territoires excentrés
- L'ancrage des grands acteurs économiques



Foncier économique

8 février 2018

→ Un foncier réduit et contraint, des espaces économiques de générations différentes et rendus inadaptés



- Une organisation du territoire par filière qui tend vers plus de lisibilité (pôles vitrines et requalification de certains parcs)
- Un manque de grandes emprises pour des activités productives et des concurrences foncières accrues entre activités tertiaires et activités productives
- Des pôles préférentiels à vocation économique fortement impactés par l'eau

Pôle préférentiels éco. du SCoT

Grand Lac : 151 ha

Chambéry métropole : 95 ha

Cœur de Savoie : 250 ha

Ce qui est en jeu :

- Le positionnement économique du territoire dans le sillon alpin : les espaces vitrines
- L'optimisation du foncier économique

SCoT

Réunion
PPA

METROPOLE
SAVOIE



Foncier économique

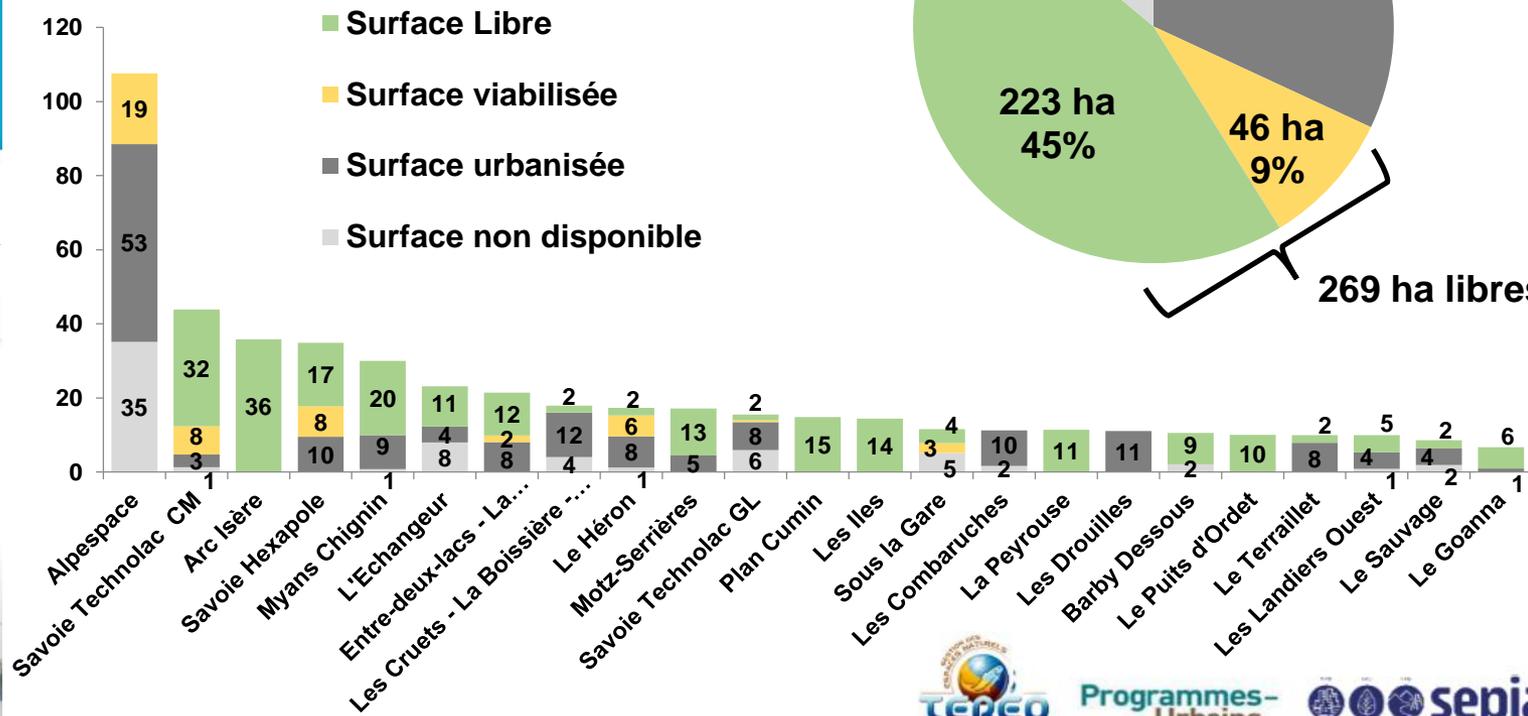
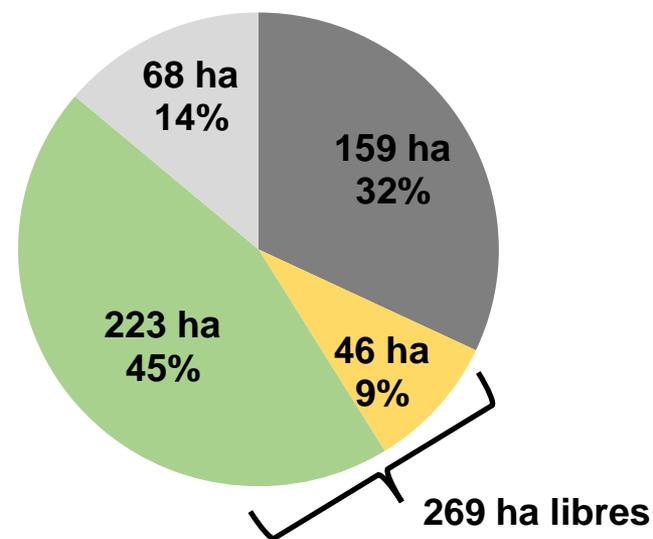
8 février 2018

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint



- 1/3 des pôles préférentiels consommés
- Un potentiel théorique restant de **270 ha**

PPE Métropole Savoie : 495 ha



Programmes-Urbains



Foncier économique

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

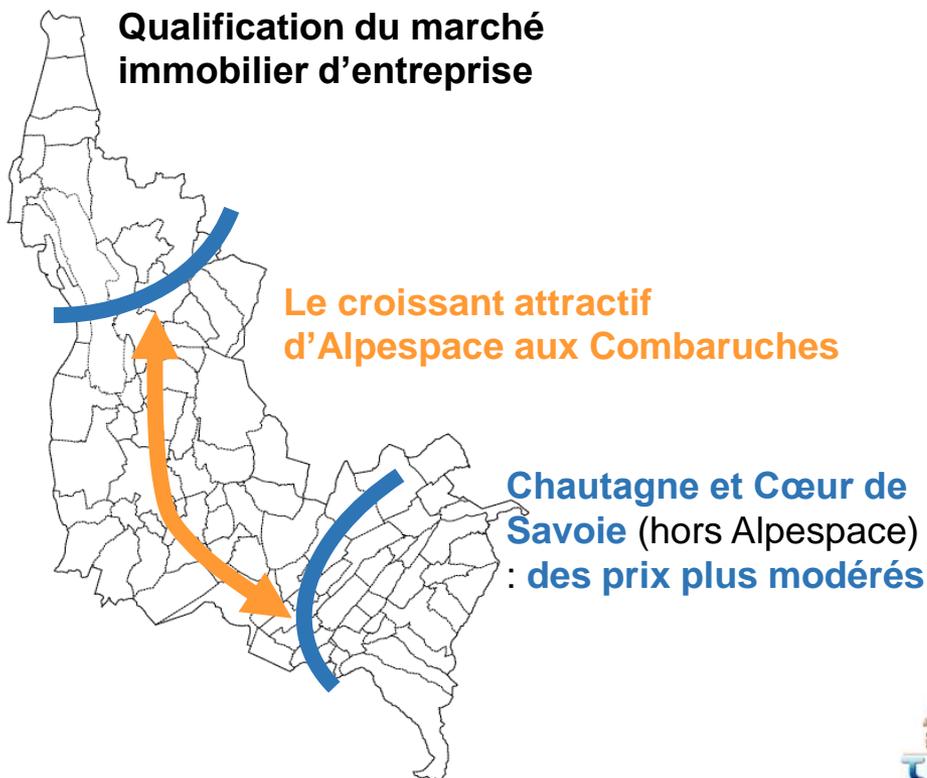
- Seulement 41% sans contrainte PPRI ou zone humide
- Des contraintes qui pèsent différemment selon le type de marché



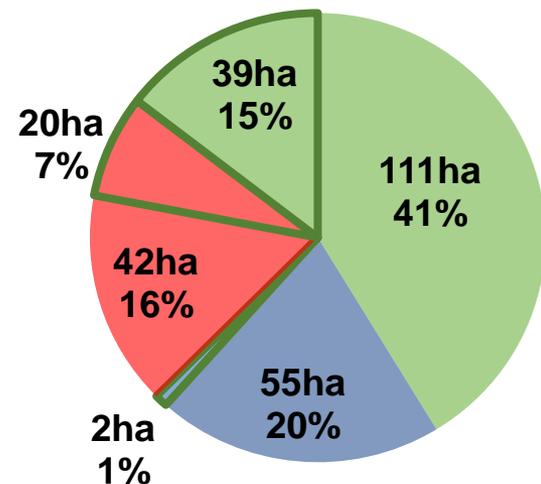
SCoT

Réunion PPA

METROPOLE SAVOIE



Impact des contraintes sur les 270 ha libres des PPE



- Sans contraintes
- Zone Bleue
- Zone Rouge
- Zone Humide

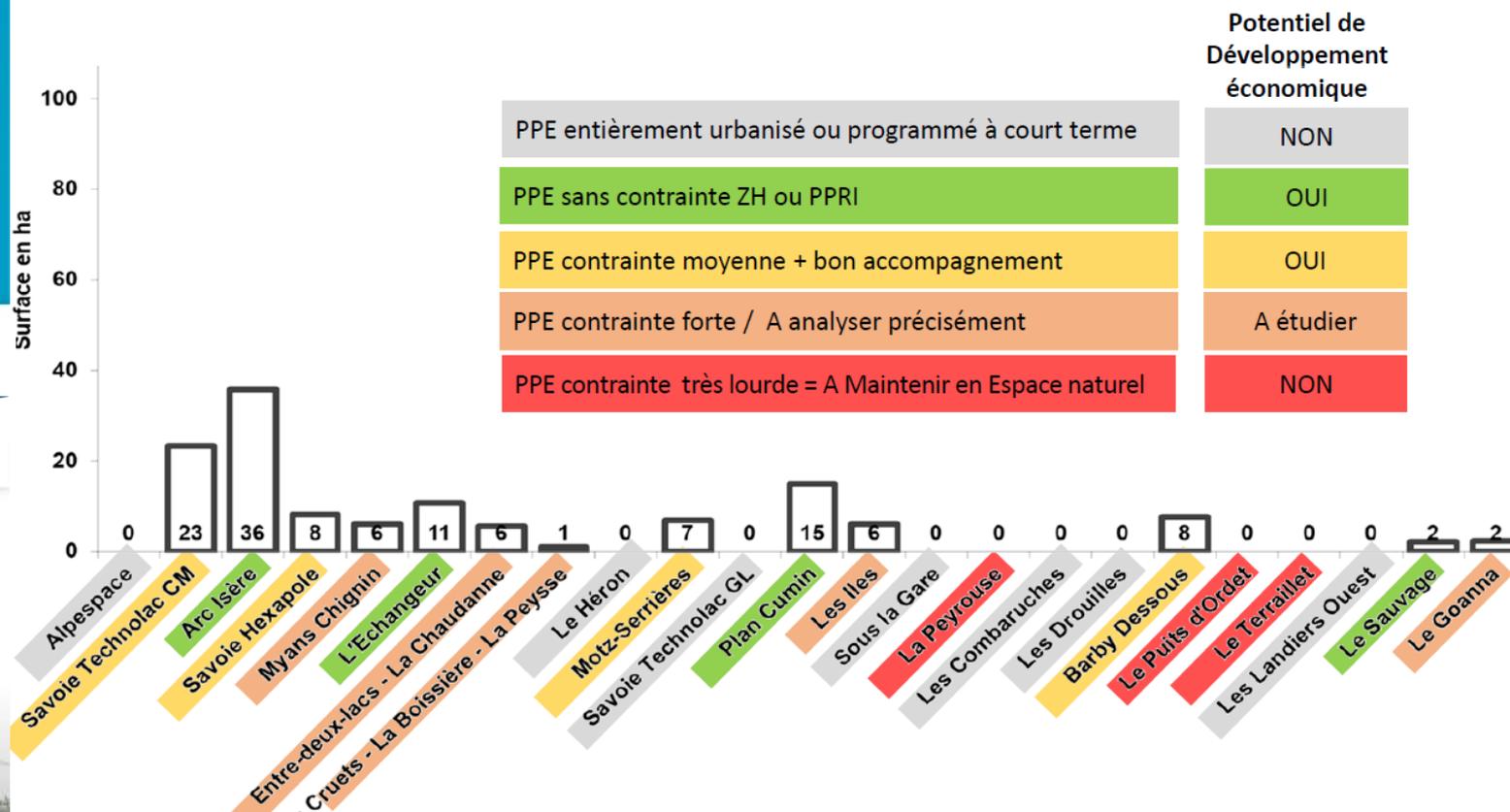
Foncier économique

8 février 2018



→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

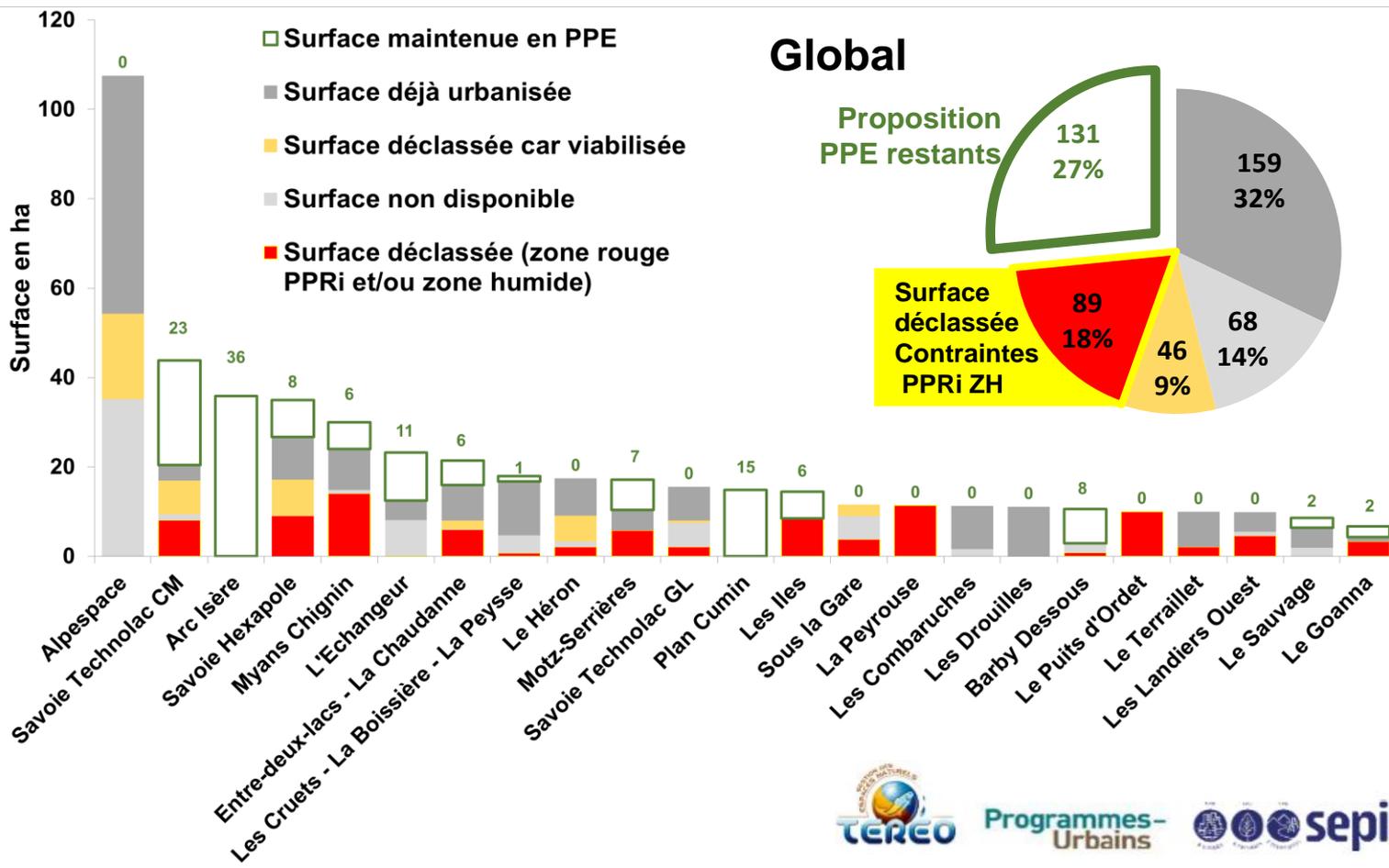
- Caractérisation du potentiel des 27% restant (131 ha) en fonction du niveau de contraintes



Foncier économique

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

- Un potentiel économique plus « réaliste » de 131 ha
- 2/3 des surfaces libres (hors court terme) supprimées



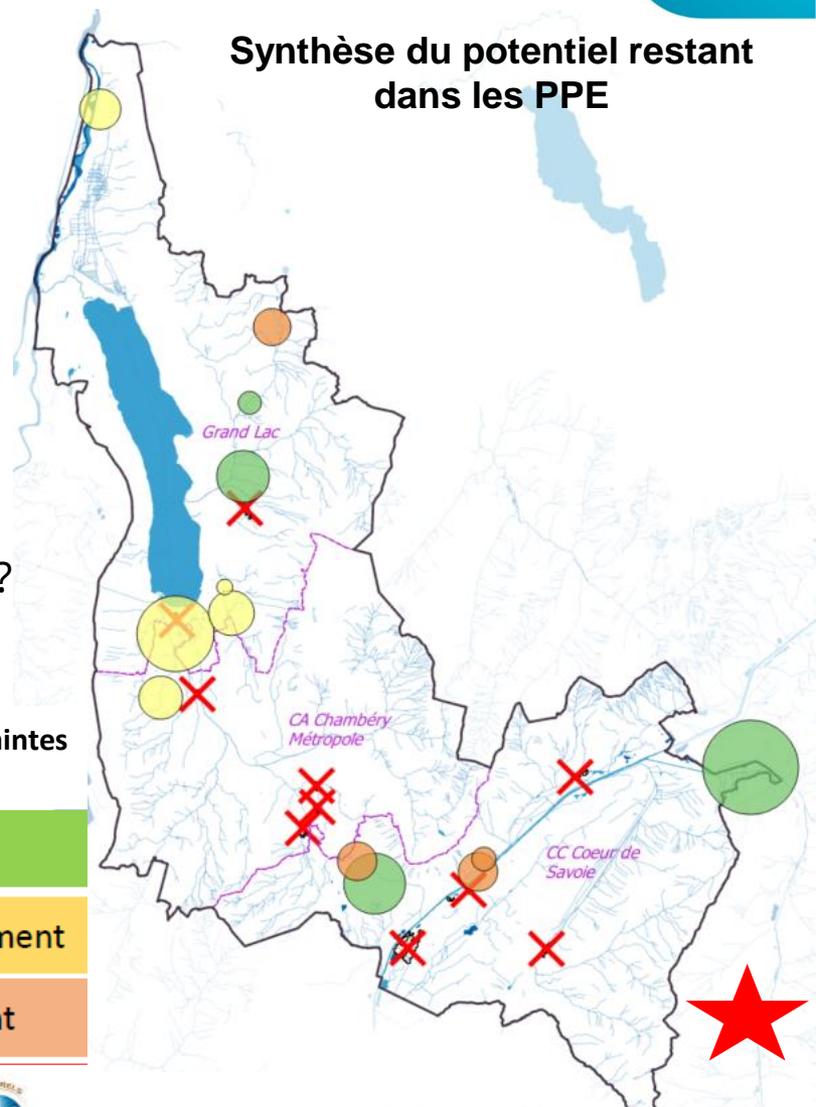
Foncier économique

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint



- Donner la priorité aux pôles sans contrainte ?
- Viser l'excellence environnementale des secteurs stratégiques mais contraints ?
- Orienter les pôles les plus contraints vers l'accueil d'activités de BTP ?
- Densifier les pôles existants ?

Synthèse du potentiel restant dans les PPE



Pôles entièrement urbanisés ou contraintes PPRI et/ou zones humides trop fortes

PPE sans contrainte ZH ou PPRI

PPE contrainte moyenne + bon accompagnement

PPE contrainte forte / A analyser précisément



Agriculture

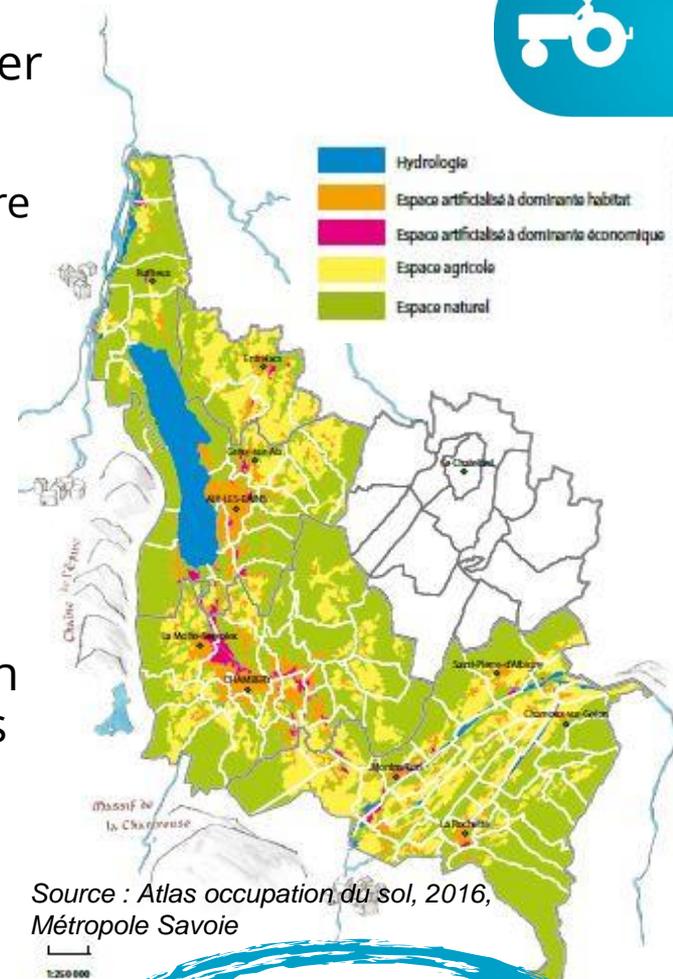
8 février 2018

→ Des ressources agricoles à protéger

- 806 hectares d'espaces agricoles artificialisés (secteur de plaine) entre 2001 et 2013
- 172 ha en enrichissement
- Faible maîtrise foncière des exploitants agricoles
- Vulnérabilité de l'activité face aux changements de destination du foncier

→ Un mouvement de restructuration des exploitations qui interroge les filières à venir

- 42% des chefs d'exploitations âgés de 55 ans ou plus
- Consolidation des exploitations sur des structures de plus grande taille
- Des filières historiques : l'élevage et la viticulture et une filière horticulture/ pépinière en croissance



Ce qui est en jeu :

- La préservation du foncier agricole
- Le développement d'une agriculture périurbaine

REVISION DU
ISCoT
Réunion
PPA

MÉTROPOLÉ
SAVOIE





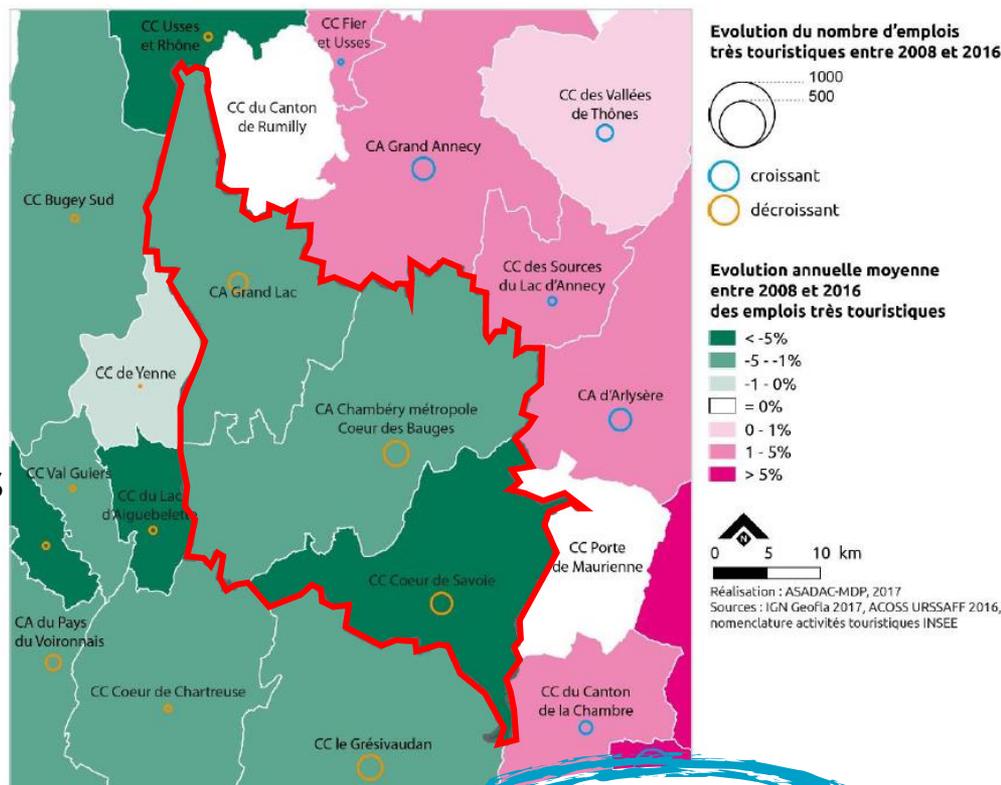
→ Fragilisation du modèle de développement touristique

- Vieillessement du parc d'hébergement (HPA, stations ski)
- Déclassement de l'offre de ski alpin
- Baisse de l'emploi très touristique

→ Les pistes de réflexion des acteurs locaux

- Diversification des stations en difficulté
- Positionnement renforcé sur le ski nordique
- Complémentarité lacs-montagne
- Développement d'autres segments : tourisme culturel, tourisme urbain, tourisme d'affaire, offre nature

Evolution de l'emploi très touristique entre 2008 et 2016



Ce qui est en jeu :

- La pérennité de l'économie touristique
- La lisibilité de la destination



③ Positionnement (2/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



L’AFFIRMATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE DANS LE SILLON ALPIN

- Renforcer la lisibilité des parcs comme vitrine du développement économique
 - Faire fructifier le potentiel de renouvellement/densification existant au sein des ZAE
 - Ancrer les filières économiques stratégiques sur lesquelles le territoire porte des atouts différenciants
- Affirmer l’ADN économique du territoire au sein de la dynamique métropolitaine
 - Affirmer le territoire comme laboratoire d’innovation (énergies, mobilités, santé...)
 - Améliorer la chaîne de valeur territoriale : mobilités, offre de logement, cadre de vie, services aux entreprises, qualité paysagère et d’usage des espaces d’activités,
 - Renforcer l’attractivité touristique : destination entre lacs et montagnes
 - Tirer profit des effets d’entraînement des grandes infrastructures de transport en projet, Lyon-Turin



③ Positionnement (3/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LE CONFORTEMENT D'UNE ECONOMIE DE PROXIMITE ALIMENTEE PAR L'AGRICULTURE ET L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

→ Consolider une structure économique de proximité

- Développer les fonctions loisirs du territoire : diversification de l'offre touristique existante, structuration d'une offre de tourisme de nature et sportif
- Consolider un projet agricole pour préserver les terres et valoriser les fonctions nourricières de l'agriculture et les capacités de transformation et de distribution sur le territoire
- Favoriser l'animation des villages et des bourgs et s'adapter aux évolutions des modes de vie et d'entreprendre





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ Êtes vous d'accord avec ces enjeux ?
- ▶ Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?





Travaux en cours



► Occupation du sol

- Création de l'outil sur les 14 communes des Bauges
- Mise à jour 2016 sur le reste de Métropole Savoie

► Solvabilité des ménages

- Création des indicateurs et analyses sur les 14 communes des Bauges
- Évaluation de l'impact des taux d'emprunt sur Métropole Savoie

► Etude mobilité

- Définition d'une armature en matière de mobilité
- Une offre ferroviaire au service de la mobilité quotidienne ?
- Assurer la complémentarité entre tous les maillons de la mobilité

Calendrier prévisionnel



2 séminaires sur le développement économique de Métropole Savoie

- Réfléchir sur les lignes de convergence en matière de développement touristique
- Travailler sur la diversification des activités agricoles en plaine et l'optimisation et la rentabilité de l'usage du foncier
- Questionner la redynamisation des centralités
- Travailler sur l'accueil des entreprises, l'attractivité de Métropole Savoie au cœur du sillon alpin





RÉVISION DU SCOT

Réunion des PPA

> 8 février 2018



METROPOLE
SAVOIE